

BTS ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE



Brevet Technicien Supérieur – RNCP 5298 (niveau 5) le 09/05/1995



Objectifs

Le technicien supérieur en Analyses de biologie médicale réalise, sous la responsabilité du biologiste ou du directeur du laboratoire, dans le respect de la réglementation en vigueur, des examens de laboratoire. Pour effectuer des prélèvements sanguins dans les laboratoires ou services de biologie médicale, il doit être titulaire du certificat de prélèvement.

- Il prélève et conditionne les échantillons, contrôle les modalités de leur transport et procède à leur traitement pré-analytique.
- Il gère les réactifs et les consommables, contrôle les appareillages et assure leur maintenance.
- Il réalise des analyses de biologie médicale selon des modes opératoires validés.
- Il conduit et contrôle un protocole de nettoyage, de décontamination et de désinfection.
- Il procède à la validation analytique des résultats, à leur saisie, leur transmission et leur archivage.
- Il contribue à l'adaptation et à l'amélioration des modes opératoires existants.
- Il contribue à l'organisation et au fonctionnement du laboratoire, et transmet des informations pour contribuer à la continuité du service.
- Il analyse et prévient les risques liés aux activités du laboratoire.
- Il se forme, participe à la formation des stagiaires et à leur évaluation, ainsi qu'à l'intégration des nouveaux personnels.

Programme

Biochimie - Physiologie (théorie + TP)

- biochimie structurale
- analyse instrumentale
- enzymologie
- biologie cellulaire
- métabolisme
- immuno-analyse
- biochimie clinique

Hématologie (théorie + TP)

- cytologie sanguine et médullaire
- hémopathies
- hémostase
- immuno-hématologie

Autres modules

- anatomopathologie
- prélèvements sanguins
- connaissances du milieu professionnel et législation spécifique
- qualité

Microbiologie (théorie + TP)

- bactériologie générale
- bactériologie systématique
- microbiologie médicale
- virologie
- parasitologie

Immunologie (théorie + TP)

- antigènes et anticorps
- réaction antigène - anticorps in vitro
- mécanisme de l'immunité
- expression de la réponse immunitaire

Enseignement général

- LVI Anglais
- mathématiques
- sciences physiques et chimiques
- législation et droit du travail
- éléments de bureautique et technologie de communication

Métier

Le BTS ABM a pour objectif de former des techniciens dans le secteur de la santé. Le technicien exerce son activité dans les laboratoires de biologie médicale sous la responsabilité du biologiste ou du directeur de laboratoire, dans le respect de la réglementation en vigueur. Il réalise des examens de laboratoire et contribue ainsi à la prise en charge interdisciplinaire du patient. Il participe également à la mise au point de nouvelles méthodes d'analyse et à l'adaptation de méthodes existantes. Il est qualifié pour occuper un emploi caractérisé par une technicité élevée et une polyvalence large. Son degré d'autonomie varie selon les tâches effectuées mais elle reste totale dans l'exécution des analyses et leur validation technique.

Le technicien doit s'approprier les procédures relatives à l'ensemble des activités analytiques, être capable de les expliquer et de contribuer à la rédaction de ces procédures. Le titulaire du BTS ABM doit être également capable d'adopter une conduite appropriée en cas d'urgence. Pour effectuer les prélèvements sanguins dans les laboratoires ou services de biologie médicale, il doit être titulaire du certificat de prélèvement. Il est soumis aux règles du secret professionnel.

Contact - Information



Linda Keomany - Resp. Développement
Tel. : 01 48 78 28 24 - linda.keomany@afbb.org



Responsable Pédagogique
Lotfi Boukraa - lotfi.boukraa@afbb.org

BTS ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE



Brevet Technicien Supérieur – RNCP 5298 (niveau 5) le 09/05/1995

Evaluations et Validation

Des évaluations permanentes sont effectuées tout au long du cursus pour apprécier les acquis et repérer les difficultés majeures. Chaque semestre est balisé par des évaluations formelles de l'ensemble des matières pour permettre aux stagiaires de se préparer à la méthodologie de l'examen final.

Moyenne aux matières :

- E1 Langue vivante (coef 2)
- E2 Mathématiques (coef 1)
- E3 Sciences Physiques (coef 2)
- E4 Bases scientifiques et technologiques de la biologie médicale (coef 6) : biochimie, microbiologie, hématologie / anatomopathologie / immunologie
- E5 Analyses de biologie médicale (coef 7) : analyses de biologie médicale, analyses de microbiologie médicale, analyses d'hématologie et d'anatomopathologie médicales
- E6 Soutenance de rapport de stages (coef 3)
- Epreuve facultative : Langue Vivante Etrangère (seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte)

Outils Pédagogiques

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur facilitant ainsi la réalisation de la séquence de formation par les intervenants. Cette pédagogie interactive facilite l'apprentissage et rend le stagiaire acteur de sa formation.
- Salle multimédia en accès libre permettant au stagiaire de réaliser des exercices en groupe ou individuellement selon les demandes des formateurs
- 3 laboratoires équipés pour réaliser les travaux pratiques nécessaires. Accueil maximum : 20 stagiaires.
- 1 préparatoire attendant aux laboratoires pour permettre de préparer les kits pour l'étude des différents milieux
- Espace sur Galia disponible pour que les stagiaires puissent avoir accès à tout document distribué lors des cours, mais aussi des exercices, des corrigés et du travail à faire. Chaque stagiaire dispose d'une adresse mail lui permettant d'être contacté pour toute information émanant de la direction ou du secrétariat

Voie d'accès

Formation initiale – statut étudiant

Contrat de professionnalisation

Rémunération :

- moins de 26 ans : de 55% à 80% du SMIC
- plus de 26 ans : 100% du SMIC

Contrat d'apprentissage

(jusqu'à 29 ans – exception pour les personnes disposant d'une RQTH)

Rémunération :

- moins de 26 ans : 25% à 61% du SMIC
- plus de 26 ans : 100% du SMIC

Formation professionnelle continue : nous contacter

Débouchés

- Technicien des laboratoires d'analyses de biologie médicale
- Technicien de recherche (laboratoires universitaires, industriels, INSERM, CNRS, Institut Pasteur...)
- Technicien dans le secteur de la médecine et de la recherche vétérinaire (laboratoires, écoles...)

Organisation

- Lieu : AFBB – PARIS 75009
- Durée : 24 mois – 1350 heures
- Horaires : 09h00 – 17h00
- Alternance : 2 semaines en formation / 2 semaines en entreprise
- Initial : calendrier scolaire + 12 semaines de stage en entreprise
- Formation continue : planning individuel sur dossier

Prérequis

- Tout public (salarié(e)s, étudiant(e)s, demandeurs d'emploi.
- Admission avec Bac adapté à la spécialité du BTS : BAC S, STL, BAC ST2S – Diplôme de niveau IV minimum

Dispenses / Allègements

- Dispenses et allègements possibles (voir le site). Voir avec le Responsable lors de l'entretien.

Tarif

- Alternance : formation gratuite et rémunérée – Prise en charge OPCO
- Formation initiale : statut étudiant – scolarité : 4200€ par an (modalités de paiement possibles)
- CPF : nous contacter

Inscriptions

- Réunion d'Information Collective
- Dossier de candidature : [s'inscrire](#)
- Acceptation sur dossier + entretien + tests

Accessibilité PSH



- Accès PMR
- Adaptation des moyens de la prestation



Référente Handicap

Linda Keomany – linda.keomany@afbb.org



Responsable Qualité

Vanessa Michel – vanessa.michel@afbb.org